

## Bientôt 16 ans?

# PENSEZ AU RECENSEMENT!



Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire!

### Pourquoi?

#### Grâce au recensement :

- · inscription d'office sur les listes électorales
- · convocation en JDC
- · possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- · possibilité de passer le permis de conduire

### Comment?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici









